



Disponible en ligne  
11 novembre 2009

Disponible en ligne sur  

**ScienceDirect**  
 www.sciencedirect.com

## L'animal : une approche humaniste en maison de retraite – 2<sup>e</sup> partie – L'expertise d'Handi-Chiens

Pets or a humanistic approach to nursing homes. Part II:  
The “Handi-Chiens” experience and expertise

R. Kohler

2, impasse des Vignes, 68320 Urschenheim, France

### Summary

In a previous article, we have discussed the beneficial impact the presence of an animal can have on dependent or disabled persons in terms of physical well-being and prevention. The use of animals in the field of healthcare requires a careful conventional approach, such as currently proposed in France by a group called “Handi-Chiens”. This article also discusses the usefulness of pet animals in nursing homes in France where nearly one-third of the institutions harbor an animal.

© 2009 Published by Elsevier Masson SAS.

**Keywords:** Elderly, Disabled persons, Service animal, Handi-Chiens

### Résumé

Dans un précédent article, nous avons traité des bénéfices de la présence animale auprès des personnes en situation de dépendance ou de handicap, au niveau physique, physiologique et préventif. Mais, l'utilisation d'un animal dans le domaine de la santé nécessite une réflexion préalable et une approche conventionnelle, telles que l'association Handi-Chiens le propose actuellement en France. Vous trouverez également dans cet article une étude sur la présence animale dans les maisons de retraite en France qui dénombre une présence animale dans près d'un tiers des établissements.

© 2009 Publié par Elsevier Masson SAS.

**Mots clés :** Personnes âgées, Personnes en situation de handicap, Animal, Chien d'assistance, Handi-Chiens

*Quand la mémoire s'efface ou que la parole devient rare, le besoin de communiquer demeure, ainsi que le plaisir des contacts simples comme celui des animaux.*

Dr Elisabeth Kruczek.

### Quelques exemples de recherches françaises sur la médiation par l'animal

En décembre 2008 s'est constitué en France un groupe d'étude et de recherche sur la médiation animale dirigé par Didier Vernay, neurologue et praticien hospitalier en médecine

physique et réadaptation au centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand et président de l'Afirac [1,2]. Ce groupe pluridisciplinaire a pour objectif la mise au point d'une charte de bonne pratique des activités associant l'animal et de proposer le contenu, un mode d'organisation, de validation et de suivi de formation des intervenants dans les pratiques de médiation animale [3]. En France, plusieurs scientifiques français s'intéressent à cette démarche à visée thérapeutique à commencer par Didier Vernay. Nous citons Boris Cyrulnik, neurologue, psychiatre mais aussi éthologue, auteur de plusieurs ouvrages remarquables. De même, Claude Hamonet, chef du service de médecine physique et de réadaptation du CHU Henri-Mondor développe de nouvelles façons de concevoir le bien-être de l'individu dont la question de la présence animale auprès de personnes en situation de handicap. Dans

e-mail : robertkohler@wanadoo.fr.

0242-648X/\$ - see front matter © 2009 Publié par Elsevier Masson SAS.  
10.1016/j.jrm.2009.07.008 Journal de réadaptation médicale 2009;29:158-162

le même domaine, Jean Sengler, chef du pôle de rééducation et réadaptation à l'hôpital de Mulhouse, travaille actuellement sur la création d'un établissement et service d'aide par le travail rattaché à son service et spécialisé dans les questions de la présence animale auprès des personnes en situation de handicap. Nous relevons le soutien important apporté par la fondation Pierre-et-Adrienne-Sommer, sous la houlette de son président Guy Courtois, aux chercheurs et aux porteurs de projet. Nous terminerons ce paragraphe en citant Marie-Claude Lebret, qui selon nous, bénéficie d'une des meilleures expertises [4].

## Exemple d'une association nationale éduquant des chiens d'assistance

Il suffit à toute personne valide d'emprunter un fauteuil roulant un bref instant pour comprendre l'utilité d'un chien d'assistance. Mais pour qu'un animal puisse ouvrir une porte, ramasser une paire de lunettes, allumer une lumière... il faut qu'il puisse jaillir d'une organisation une réponse appropriée dans le respect de spécificités tant sécuritaires que sanitaires.

### Historique

Le concept du chien d'assistance provient des États-Unis sous l'impulsion de Bonita Bergin qui a créé en 1975 en Californie la Canine Companion for Independence après avoir été subjuguée par des solutions ingénieuses développées par des populations démunies s'aidant naturellement d'animaux pour les actes et déplacement de la vie quotidienne.

En 1986, Marie-Claude Lebret, enseignante en biologie au lycée agricole d'Alençon, importe le concept américain et l'adapte aux spécificités françaises [4]. « Handi-Chiens » est née. Cette association emploie aujourd'hui une vingtaine de personnes dans quatre centres (Alençon, Marcy-l'Étoile, Saint-Brandan, Vineuil). Plus de 1000 chiens ont été remis depuis sa création, dont des chiens d'assistance, des chiens d'éveil et des chiens d'accompagnement social.

### Sélection et la formation des chiots

Les chiens choisis sont essentiellement des golden retrievers et des labradors, car ils aiment « rapporter » et offrent un caractère malléable approprié pour l'éducation en douceur par la répétition et le conditionnement. Par ailleurs, la beauté et l'apparence non agressive renforcent leur rôle de médiateur social. Les chiots sont sélectionnés à deux mois selon des tests spécifiques destinés à reconnaître d'emblée les animaux peureux, apathiques ou trop vifs. Puis, ils poursuivent leur socialisation en famille d'accueil qui leur apprend les premières commandes. À 18 mois, ils entrent à « l'école » pour parfaire leur éducation de chiens d'assistance et répondre aux 52 commandes à l'issue des six mois de formation. Seule environ 60 % des animaux

terminent leurs parcours eu égard aux exigences de sécurité de l'association.

### Typologie des chiens d'assistance

Dans sa thèse de médecine, Lebret décrit les critères médicaux d'obtention d'un chien d'assistance, dont l'éducation porte sur l'aide technique et matérielle qu'il peut apporter à une personne présentant un déficit moteur, pour améliorer le quotidien et y suppléer la tierce personne [5] :

- la personne devra avoir au moins un membre supérieur semi-valide dont la force musculaire lui permet de tenir la laisse, de caresser l'animal et de récupérer un objet rapporté par le chien, exception faite pour les tétraplégiques disposant d'un environnement adapté (domicile, fauteuil électrique à commande buccale, auxiliaire de vie) dans lequel un chien d'assistance représente un complément d'aide apprécié ;
- avoir une élocution audible (intensité et intonation) et compréhensible (prononciation). Une personne trachéotomisée avec d'une canule parlante ou une synthèse vocale ne se trouve pas systématiquement exclue, parce que le chien peut s'habituer à ce type de prononciation pourvu que l'intonation ne soit pas monotone ;
- ne pas avoir de trouble de comportement, notamment agressif ou psychiatrique ;
- avoir la possibilité physique et technique de venir faire le stage de remise du chien.

Une personne présentant un déficit mental (enfants autistes, déficits psychomoteurs congénitaux ou acquis, polyhandicapés, traumatisés crâniens...) bénéficie d'un chien d'éveil dans le cadre d'un projet thérapeutique mené par les parents et le corps médical, afin de stimuler les fonctions motrices et mentales du patient par le biais du jeu. Un parent accompagne la personne au stage de remise, puis dans la vie courante, puisqu'elle ne peut apprendre ni prononcer les commandes. Le chien d'accompagnement social est remis à un établissement sanitaire, social ou médicosocial au terme de plusieurs formations mais également du stage de 15 jours de remise du chien. Les qualités d'animateur et de catalyseur social de l'animal sont utilisées, de même que les aspects affectifs qu'il apporte tant individuellement que collectivement.

### Profil des personnes ayant reçu un chien d'assistance

Toujours dans le cadre de sa thèse, Lebret, a effectué une analyse de 298 cas de remise d'un chien. Parmi les bénéficiaires, nous trouvons 157 hommes, 99 femmes et 42 institutions. La tranche d'âge des 11 à 15 ans se trouve la plus représentée avec 23 % des bénéficiaires. Lebret nous dit que c'est l'entrée dans l'adolescence qui motive les parents à demander un chien pour leurs enfants handicapés. Elle ajoute, qu'à cet âge, les copains sont moins nombreux et

les complexes sont décuplés par le handicap. Un chien, a fortiori éduqué, valorise l'adolescent, à ses propres yeux et aux yeux de ses camarades.

Parmi les pathologies, nous relevons dans cette étude, sur les 298 dossiers étudiés :

- 72 lésions médullaires (dont 68 d'origine traumatique) ;
- 15 atteintes médullaires sans lésion anatomique ;
- 62 myopathies ;
- huit neuropathies ;
- 44 lésions cérébrales ;
- huit lésions du système nerveux central ;
- quatre pathologies ostéoarticulaires ;
- cinq autres.

Au niveau des institutions, 60 chiens ont été remis à ce jour, essentiellement auprès de maisons d'accueil spécialisé et maisons de retraite.

### Chiens visiteurs

Parmi les solutions alternatives de la présence animale dans les maisons de retraite figure le chien visiteur. C'est une formule innovante qui permet de répondre à une demande des établissements qui bénéficient ainsi que des bons côtés du chien. Le chien rend visite aux résidents durant la journée, ou une partie de journée, accompagné de son référent qui assure la garde et les soins de l'animal. En 2006, nous avons créé une association de chien visiteurs « 4-pattes-pour-un-sourire » au sein de notre établissement. C'est souvent les directeurs d'établissement qui nous contactent, intéressés par les bienfaits de l'animal, mais qui ne souhaitent pas s'engager dans un projet de chien à demeure. Cette formule permet aux résidents et au personnel des établissements d'observer le déroulement des activités associant l'animal, puis s'ils le souhaitent, de concrétiser un projet. Dans notre établissement, avant la venue de notre chien d'accompagnement social, nous avons organisé des rencontres régulières avec les membres de la délégation régionale d'Handi-Chiens. Les animations à l'aide de chiens d'assistance en formation ont permis une familiarisation des résidents avec les animaux. Les sourires, les paroles, la fierté d'être pris en photo avec les chiens, tous ces instants de bonheur découverts ou retrouvés ont motivé la décision de demander un chien d'accompagnement social. Le chien éduqué, visiteur ou non, fait certainement figure de cheval de Troie de la présence canine en institution.

## Présence animale dans les maisons de retraite en France

En 2005, sous l'égide de la fondation Pierre-et-Adrienne-Sommer, nous avons réalisé une enquête auprès des établissements accueillant des personnes âgées en France, afin de connaître la présence animale en milieu institutionnel. Nous

**Tableau I**  
Présence animale en milieu institutionnel.

	Nombre total	Dont établissements privés	Dont établissements publics
Chiens	772	481	291
Chats	1035	525	510
Oiseaux	610	295	315
Aquariums (poissons)	387	175	212
Autres	515	288	227

*Un établissement peut bénéficier de la présence de plusieurs espèces animales.*

avons interrogé par téléphone 7416 structures, comportant 559 811 lits, qui répondent à la typologie des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et qui se caractérisent par une médicalisation partielle ou totale de leurs services. Le *tableau I* nous renseigne sur la présence animale dans les maisons de retraite en France. Au total, nous relevons une présence animale dans 2226 établissements. Si l'on se limite aux seuls chiens, chats, oiseaux et poissons, nous constatons que 942 établissements bénéficient d'une présence d'un seul animal familial, tandis que les autres établissements possèdent plusieurs espèces animales en leur sein. Cette étude valide le bien-fondé de la présence animale auprès des personnes âgées en institution et démontre l'intérêt de notre questionnement.

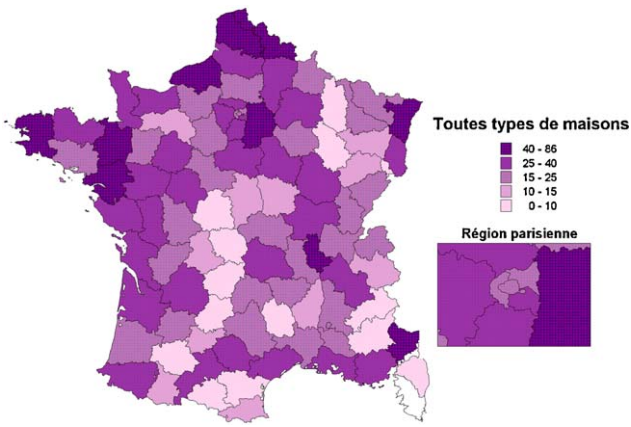
Ce sont dans les établissements de taille moyenne, aux environs de 80 lits, que se situe le taux de présence animale le plus important. Près de 75 % des animaux se trouvent dans les structures dont la capacité d'accueil se situe entre 20 et 99 lits.

### Carte de France de la présence animale

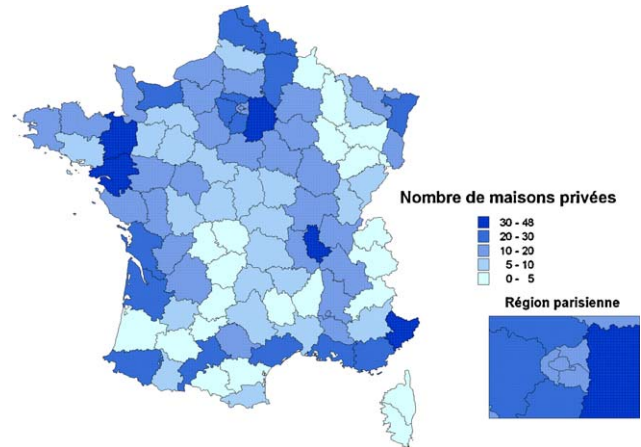
Cette carte (*fig. 1*) nous dévoile la présence animale dans les maisons de retraite, en nombre d'établissements, puis en détaillant cette présence selon le statut de la structure (*fig. 2 et 3*). Les chiffres sont exprimés en nombre d'établissements (valeur absolue).

## Conclusion

De nombreuses recherches scientifiques démontrent que l'animal familial contribue au maintien de la santé de la personne et plus particulièrement à son équilibre physique et psychologique. Mais, il participe également au maintien de l'autonomie des personnes au travers d'une pratique professionnelle porteuse de sens. Au stade actuel de nos recherches, nous constatons que les bienfaits de la présence animale s'analysent d'une manière identique pour toute personne, quelle que soit sa situation de handicap, mais que les aspects affectifs et sociaux varient de manière exponentielle selon le degré de dépendance d'une personne – c'est dans les



**Figure 1.** Nombre de maisons de retraite possédant des animaux, dans les départements en France métropolitaine.  
Données maisons de retraite : La Roselière, Kunheim.



**Figure 3.** Nombre de maisons privées possédant des animaux, dans les départements en France métropolitaine.  
Données maisons de retraite : La Roselière, Kunheim.

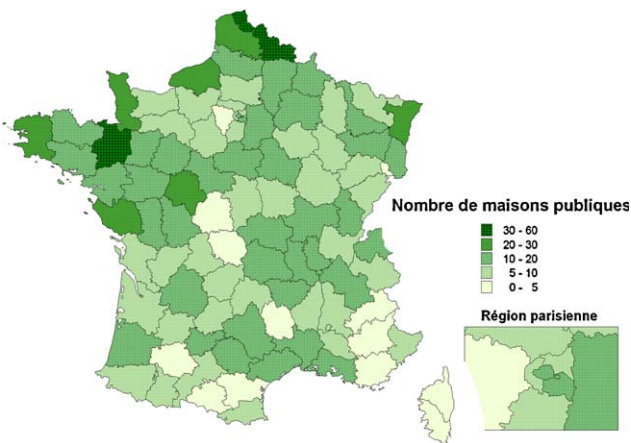
situations extrêmes que nous trouvons la genèse des activités associant l'animal en milieu institutionnel.

En tant que directeur de maison de retraite, nous ajoutons que l'introduction d'un animal est une étape moderne et innovante, certes, mais dépassable à la fois. Si le chien est un facilitateur de communication, comme nous l'avons déjà indiqué, ce dispositif ne doit pas écarter une définition de la prise en charge aménageant des conditions favorables à la prise de parole du résident et à l'aptitude des employés à entendre la personne comme un sujet humain. Ce dernier ne peut être réduit à un malade dont l'expression serait circonscrite par l'établissement. Nos pratiques managériales se fondent sur une démarche humaniste et c'est bien l'humanité qui se donne à voir quand le chien arrache un sourire à une personne qui souffre.

Au terme de cet article, qui se situe entre empirisme et théorie, nous constatons que l'animal familial comble avant tout un lien affectif manifestement insuffisant dans nos organisations – comme nous le disait Carnein, gériatre, « aucune autre mesure, ni argent, ni postes supplémentaires, n'apportent autant de bonheur à nos résidents que ce précieux auxiliaire à quatre pattes » [6]. Cet axiome rejoint l'un des thèmes évoqués dans un colloque sur « le bien vieillir » animé par Christian Hervé et Jean-Pierre Aquino qui portait sur les raisons de vivre lorsque les corps se déconstruisent [7]. Cette raison de vivre s'appelle pour certains de nos résidents : Passion (c'est le nom de notre labrador). Les soignants connaissent l'importance de ces petits riens qui permettent aux usagers de nos institutions de franchir les plus grands obstacles.

## Références

- [1] Germa. Pr Didier Vernay, service de médecine physique et de réadaptation, hôpital Nord, CHU de Clermont-Ferrand, 63118 Cebezat.
- [2] Afrac – Association française d'information et de recherches sur l'animal de compagnie, disponible sur <http://www.afrac.org>.
- [3] Ce groupe se compose de 20 personnes issues des milieux associatifs et professionnels représentatifs du monde de la relation humaine (soins, éducation, action sociale) et du monde de l'animal (chien, cheval et ferme thérapeutique).
- [4] Disponible sur <http://www.handichiens.org> Fondatrice de l'association Handi-Chiens.
- [5] Lebrét S. Bras dessus, patte dessous. La thérapie facilitée par l'animal. Étude et analyse critique de l'exemple du chien d'assistance pour handicapé [thèse]. Bobigny: faculté de médecine Léonard-de-Vinci; 2004. p. 1-144.
- [6] Carnein S. Cours de gérontologie. Strasbourg: Université Louis-Pasteur; 2002.
- [7] Colloque à l'hôpital Corentin-Celton (Assistance publique-Hôpitaux de Paris); septembre 2008.



**Figure 2.** Nombre de maisons publiques possédant des animaux, dans les départements en France métropolitaine.  
Données maisons de retraite : La Roselière, Kunheim.

## Pour en savoir plus

Belin B. Animaux au secours du handicap. Technologie de l'action sociale. Paris: L'Harmattan; 2004.  
Billé M, Billé M. La chance de vieillir. Essai de gérontologie sociale. Paris: L'Harmattan; 2004.

Cyrułnik B. Les nourritures affectives. Paris: Poche Odile-Jacob; 2000.  
Kohler R. Étude sur la présence animal dans les maisons de retraite en France. 2005, disponible sur <http://www.fondation-apsommer.org>.  
Vernay D. Le chien, partenaire de vie. Paris: Erès; 2003.  
Vuilleminot J-L. La personne âgée et son animal. Pratique du champ social. Paris: Erès; 1997.